

ANNEE 2019

5EME REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 JUILLET 2019

Membres présents :

- Mme - Flavia D'ANGELO, 1^{er} Adjointe au Maire ;
- M. - Abdellah AFRYAD, 3^{ème} Adjoint au Maire ;
- M. - Christophe MEYER, 5^{ème} Adjoint au Maire ;
- Mme - Jamila DEBACHA, 6^{ème} Adjointe au maire ;
- M. - Abdallah YAHI, 7^{ème} Adjoint au Maire ;
- Mme. - Hulya ERDOGAN, 8^{ème} Adjointe au Maire ;
- M. - Günther KAUSCHKE, Conseiller Municipal ;
- M. - David CORONGIU, Conseiller Municipal ;
- M. - Marcel BARDOT, Conseiller Municipal ;
- M. - Khalid YASSER, Conseiller Municipal ;
- M. - Salvatore INSALACO, Conseiller Municipal ;
- M. - Nicole CHENARD, Conseiller Municipal ;
- Mme - Lumba Fatuma DARABU, Conseillère Municipale ;
- M. - Michel OBIEGALA, Conseiller Municipal ;
- Mme - Louise KLAM, Conseillère Municipale ;
- Mme - Samira BETKA, Conseillère Municipale ;

Membres absents excusés :

- M. - Dominique FERRAU, Maire ;
- M. - Manuel MULLER, 2^{ème} Adjoint au Maire ;
- Mme - Daniela SUTERA, 4^{ème} Adjointe au Maire ;
- Mme - Laura JUNG, Conseillère Municipale ;
- Mme - Marie KOPP, Conseillère Municipale ;

Membres absents non excusés :

- Mme - Josepha MEI, Conseillère Municipale ;
- M. - Mohamed MISBAH, Conseiller Municipal ;
- Mme - Nadège MULLER, Conseillère Municipale ;
- Mme - Hayriye SISANECI, Conseillère municipale ;
- Mme - Fabienne ZAALOUK, Conseillère Municipale ;
- Mme - Véronique SCHUTZ, Conseillère Municipale ;
- Mme - Audrey CASTILLO, Conseillère Municipale ;
- Mme - Batoul BOUKHATEM, Conseillère Municipale ;

Procurations :

- M. - Dominique FERRAU à M. Abdellah AFRYAD
- M. - Manuel MULLER à Mme Flavia D'ANGELO ;
- Mme - Daniela SUTERA à M. Günther KAUSCHKE ;
- Mme - Laura YUNG à Mme Hulya ERDOGAN ;
- Mme - Marie KOPP à M. Michel OBIEGALA ;

Secrétaire de séance : Mme Hulya ERDOGAN

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2019

5.2 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE / FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

1. Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 21.06.2019

7.5 FINANCES / SUBVENTIONS

2. Remboursement des frais de création d'un Showroom
3. Attribution d'une subvention dans le cadre du Fonds de Participation des Habitants (FPH)
4. Demande de subvention : participation financière FEDER

3.2 DOMAINE ET PATRIMOINE / PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE

5. SEBL – Approbation du compte-rendu financier 2018

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2019

.....

Début de séance : 18 h 30

Fin de séance : 19 H 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué en date du dix-huit juillet deux mille dix-neuf par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie dans la salle du Conseil Municipal, le vingt-six juillet deux mille dix-neuf, sous la présidence de Madame Flavia D'ANGELO 1^{ère} Adjointe au Maire.

Madame D'ANGELO ouvre la séance à 18 h 30 et remercie les conseillers municipaux d'avoir répondu présent à son invitation.

Mme Hulya ERDOGAN est nommée à l'unanimité secrétaire de séance et Madame D'ANGELO fait procéder à l'appel nominatif des conseillers.

POINT n° 4 – Demande de participation financière FEDER : Après avoir débattu et au moment du vote de l'Assemblée délibérante, les membres de l'opposition – M. OBIEGALA, Mesdames KLAM et BETKA quittent la salle à 19 h 11. Le quorum n'étant pas atteint le vote ne peut avoir lieu et le point est annulé. La séance est momentanément suspendue. Les membres de l'opposition réintègrent l'Assemblée à 19 h 13. La séance reprend avec la lecture du POINT N° 5 de l'ordre du jour.

POINT n° 5 – Lors de l'examen du point n° 5 – SEBL – Approbation du compte-rendu financier 2018 et de l'avenant n° 3 au contrat de mandat - Madame Samira BETKA quitte momentanément la salle et ne participe pas au vote. Le nombre de votants passe de 21 à 20.

=====

POINT N° 1

DELIBERATION N° DEL-01-26/07/2019

Domaine : 5.2 Institutions et vie politique / Fonctionnement des assemblées

Rapporteur : Monsieur Dominique FERRAU

Objet : Adoption du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 juin 2019

DECISION

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré

DECIDE PAR 18 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS

D'ADOPTER

- le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 juin 2019.

POINT N° 2

DELIBERATION N° DEL-02-26/07/2019

Domaine : 7.5. – Finances / autres subventions

Rapporteur : Mme Flavia D'ANGELO

Objet : Remboursement des frais de création d'un Showroom

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29 ;
- Vu la délibération du N° 06-24/08/2018 relative à l'acquisition des parcelles cadastrées en section 17 n° 23 et 281 ;

Considérant qu'un locataire réalisant des travaux dans son nouveau local avait eu l'autorisation de maintenir son activité dans le bâtiment communal durant ce temps-là ;

Considérant que ce locataire vient de quitter cet espace où il avait conçu, peu de temps avant l'achat du bâtiment par la commune, un showroom et que la Ville s'était engagée à le lui rembourser ;

DECISION

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré

DECIDE A L'UNANIMITE

D'APPROUVER

- le remboursement des frais de création du showroom d'un local sis, 32, rue de Sarreguemines à 57460 Behren-les-Forbach, pour un montant de 4 200 € ;

DIT

- que les crédits seront imputés sur le compte 6574 de la Ville.

POINT N° 3

DELIBERATION N° DEL-03-26/07/2019

Domaine : 7.5 Finances/Subventions

Rapporteur : Madame Jamila DEBACHA

Objet : Attribution d'une subvention dans le cadre du Fonds de Participation des Habitants (FPH).

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L.2321-1 ;

Vu les crédits prévus au Budget Primitif relatif à l'exercice 2019 ;

Développés dans le cadre du volet « cohésion sociale » du Contrat de Ville 2015-2020, les Fonds de Participation des Habitants (FPH), ont pour objectif de soutenir les projets portés par les habitants, organisés ou non en associations ;

Considérant qu'à l'issue de la phase d'instruction des dossiers et selon l'avis favorable du Comité de Gestion réuni le 23 juillet 2019, il est proposé au Conseil Municipal d'apporter un soutien financier au porteur de projet ci-après :

- **1 255 €** sur l'enveloppe FPH à Monsieur René BOTZ, pour la « fête des voisins du lotissement des Chênes (24.8.2019) ;

DECISION

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré

DECIDE A L'UNANIMITE

D'APPROUVER

- le versement d'une subvention FPH à Monsieur René BOTZ, tel que détaillé ci-dessus ;

D'AUTORISER

- le versement au bénéficiaire ;

D'IMPUTER

- la dépense correspondante sur les crédits figurants au budget général de la ville.

POINT N° 4

POINT ANNULE

POINT N° 5

DELIBERATION N° DEL-05-26/07/2019

Domaine : 3.2. Domaine et patrimoine / Programme de rénovation urbaine.

Rapporteur : Monsieur Abdellah AFRYAD

Objet : SEBL – Approbation du compte-rendu financier 2018 et de l'avenant n°3 au contrat de mandat

- Vu la convention de mandat entrée en vigueur le 16 janvier 2012, par laquelle la commune a confié à SEBL l'aménagement des espaces publics de la ZAC Cœur de Ville ;
- Vu qu'en application des dispositions de cette convention (art.16), la SEM doit, chaque année avant le 30 juin, adresser à la collectivité un compte-rendu financier comportant en annexe :
 - un bilan financier prévisionnel actualisé faisant apparaître, d'une part l'état des réalisations et dépenses et, d'autre part, l'estimation des dépenses restant à réaliser ;
 - le plan de trésorerie actualisé faisant apparaître l'échéancier de dépenses.afin que l'ensemble de ces documents soit soumis à l'examen du Conseil Municipal.

Considérant ce qui précède, la SEBL présente le compte-rendu financier de la ZAC Cœur de Ville, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **11 637 657,00 TTC**.

	Bilan global actualisé en € T.T.C.
Dépenses	11 637 657,00 €
Recettes	11 637 657,00 €

Considérant qu'en termes de financement pour 2019, les appels de fonds prévisionnels sont les suivants :

Période	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
Montant		1 527 878 €		

Compte tenu de l'importance de l'appel de fond concerné, le versement de l'appel de fond est proposé en 3 mensualités selon l'échéancier suivant :

- Premier versement en septembre 2019 : 1 000 000 €
- Deuxième versement en décembre 2019 : 300 000 €
- Troisième versement en février 2020 : 227 878 €

Considérant qu'en termes de rémunération du mandataire pour 2019, elle se décompose de la manière suivante :

Période	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
Montant			22 720 €	

DECISION

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré

DECIDE PAR 17 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS

D'ACTER

- le budget global actualisé au 31/12/2018 qui s'élève à **11 637 657,00 € T.T.C.**

D'APPROUVER

- le compte-rendu financier établi au 31/12/2018 ainsi que toutes les pièces s'y rapportant. ;
- les termes de financement et de rémunération du mandataire pour 2019 selon tableaux ci-dessus.
- l'avenant n°3 intégrant l'autorisation de préfinancement par SEBL GRAND EST et les conditions financières qui s'appliquent, ainsi que la prolongation de la durée du contrat et l'augmentation des honoraires du mandataire en découlant.

D'AUTORISER

- Le Maire à signer l'avenant n°3 au contrat de mandat

D'IMPUTER

- les dépenses sur le budget 2019 de la Ville.

Affiché le 30.07.2019
en conformité de l'article L 2121-25
du Code Général des Collectivités Territoriales.

Flavia D'ANGELO
1^{ère} Adjointe au Maire